

Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine (91 DO)

CRITERES DE RECONNAISSANCE DE LA TYPICITE DE L'HABITAT 91DO

> Formes typiques

Localisation : sur substrat tourbeux humide en permanence, source de pente, concentration d'eau météorique dans les talwegs à déclivité assez forte, vallée tourbeuse, queue d'étang – Peuplement assez dense mais rabougri formant des tâches circulaires

Strate arborescente	Strate arbustive
Dominée par le Bouleau pubescent à l'état de boisement naturel > à 75% accompagné d'Aulne glutineux et de Sorbier des oiseleurs	Très limitée composée de Bourdaine, de différents Saules et très rarement de Piment royal
Strate herbacée	Strate muscinale
Constituée parfois d'un tapis de Molinie bleue accompagné d'Osmonde royale, de Laîche étoilée, de Laîche lisse, de Gaillet des marais, de Peucédan à feuilles en lanière, de Laîche en ampoule, d'Ecuelle d'eau, de Petite scutellaire	Epaisse, spongieuse et élastique (brosse de Polytric commun et bombement de Sphaignes diverses formant souvent d'épais manchon à la base des troncs)



CRPF Bretagne-Pays de la Loire

Code Natura 2000 (EUR 27)	Nom de l'Habitat	Etats de l'habitat à privilégier	Objectif déterminant la gestion	Liste des essences arborescentes caractéristiques de l'habitat susceptibles d'être favorisées sans restriction	
				Essences objectif*	Essences accessoires*
91 DO-1.1	Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine	Taillis simple clair et rabougri ou boisement spontané à base de Bouleau pubescent, Sorbier des oiseleurs et Saules	Gestion conservatoire sans objectif de production	Bouleau pubescent	divers Saules, l'Aulne glutineux et le Sorbier des oiseleurs

> Règles de gestion particulières

Obligations :	Recommandations :
<ul style="list-style-type: none"> ✿ Pas de transformation du peuplement, gérer l'existant ✿ Pas de traitement chimique dans et aux abords de cet habitat sur une largeur de 10 mètres ✿ Ne pas réduire l'alimentation en eau de l'habitat (remblais, drainage, pompage, création d'étang) ✿ Interdiction de faire passer un engin forestier ou une desserte forestière par l'habitat ✿ Ne pas réaliser de coupes rases > à 0.25 ha ✿ Ne pas brûler les rémanents d'exploitation ✿ Préserver les pieds de piment royal en place ✿ Sur le pourtour de l'habitat, maintenir des milieux oligotrophes (interdiction d'amender et de fertiliser) et préserver une zone tampon sans coupe brutale ✿ Maintenir des arbres morts au sol et sur pied (au moins 2/ha en moyenne sur l'habitat)¹² 	<ul style="list-style-type: none"> ✿ Maintenir quand ils existent au moins 2 arbres « d'intérêt biologique »¹² par hectare en moyenne sur l'habitat (possibilité de souscrire un contrat Natura 2000 pour cette action) ✿ Privilégier la réalisation de petites trouées (10 ares maximum) et l'éclaircie du peuplement (souvent à bois perdu) pour une gestion en peuplement clair

¹² Par mesure de sécurité, les arbres choisis devront être suffisamment éloignés des voies fréquentées par le public

Incidence du choix du traitement sylvicole et du niveau de productivité sur l'état de conservation de l'habitat en fonction du peuplement en place. Ces influences sont conditionnées au respect des règles générales (pages 7 et 8) et particulières de gestion de l'habitat.

-  : Traitement sylvicole conseillé
-  : Traitement sylvicole envisageable
-  : Traitement sylvicole proscrit par le SRGS
-  : Sans objet

-  : incidence favorable sur la conservation de l'habitat
-  : incidence neutre sur la conservation de l'habitat
-  : incidence défavorable sur la conservation de l'habitat

Type de Peuplement en place \ Traitement sylvicole	Traitement en Taillis simple	Gestion en Mélange futaie taillis		Conversion en futaie régulière	Traitement en Futaie régulière	Conversion en futaie irrégulière	Traitement en Futaie irrégulière	Niveau de productivité
		Taillis avec réserves éparses	Mélange futaie taillis					
Taillis simple								I
Taillis avec réserves éparses								I
Mélange futaie taillis		 						I
Futaie régulière								
Futaie irrégulière								